CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22709** **VALABLE JUSQU'AU** **01/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/1987

Raison sociale : VILLEDIEU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2024

Capital : 15 245

RUE GUSTAVE EIFFEL
ZONE D'ACTIVITE DES 4 CHEMINEES
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 1987B00089

Siret : 340 352 822 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 016107

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU810918

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TDCB02861851

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 38 88 60 25 **Fax :** 02 38 88 00 64

Portable : 06 11 43 36 04

Responsabilité légale :
VILLEDIEU OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.sarl-villedieu.fr

E-mail : sa.villedieu@wanadoo.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 805 680 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	17	25/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 15:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.